



Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix – Décembre 2019



Opérations de paix et retour d'expérience : l'exemple sénégalais

Michel Luntumbue & Virginie Moreau



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



Cette note a été réalisée grâce au soutien de la Confédération suisse. Les propos énoncés dans cette publication ne sauraient en rien engager la responsabilité des organismes pilotes de l'étude, pas plus qu'ils ne reflètent une prise de position officielle de la Confédération suisse.

Introduction

En matière de défense, le Retour d'expérience (RETEX), peut s'entendre comme une démarche visant à rechercher, systématiser, et exploiter les informations issues d'opérations terrain et engagements en cours ou antérieurs, afin de les traduire en enseignements qui conduiront à des adaptations répondant aux déficiences constatées¹.

Le RETEX participe « à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle des forces, à l'amélioration des capacités », en permettant notamment « d'agir sur la doctrine d'emploi des forces, l'organisation, les équipements et la formation ²». Il s'agit aujourd'hui d'un outil essentiel dans la préparation opérationnelle de nombre d'armées contemporaines.

Le RETEX permet en effet « de réduire la durée de l'apprentissage, de limiter les coûts humains comme matériels. Il a pour but de maximiser les capacités de réaction de l'armée à l'imprévu qui est toujours inhérent à la guerre, comme aux situations de maintien de paix et de gestion de crise »³.

L'importance de capitaliser sur les retours d'expériences suite à la participation à une opération de paix de paix (OP) se justifie par les enseignements et amorces d'ajustements qu'ils offrent pour une amélioration continue de la performance des contingents à déployer. Toutefois, en règle générale, au sein des contingents d'Afrique francophone, la transmission des retours d'expériences porteurs de bonnes pratiques s'effectue encore de manière plus ou moins informelle⁴.

L'appropriation régionale des questions de paix et de sécurité figure parmi les priorités énoncées dans la Déclaration d'engagements communs pour le maintien de la paix, signés en septembre 2018 par 152 États membres de l'ONU⁵. Cependant, et de manière générale, cette appropriation est limitée par trois facteurs : l'insuffisance des équipements et de l'appui logistique, les lacunes institutionnelles en matière de planification et direction des Opérations extérieures, et l'insuffisance des moyens humains et financiers.

1. L'importance du Retour d'expérience (RETEX), Dorothee Lobry, Tribune n°868, www.defnat.fr - 10 février 2017 ; [Géopolitique des OPEX](#), CLES, École de paix de Grenoble, 26 février 2013 ; Apprendre ou disparaître : le retour d'expérience dans les armées occidentales, Corentin Brustlein, Ifri Focus stratégique nr 33, octobre 2011.

2. L'importance du Retour d'expérience (RETEX), Dorothee Lobry, *ibidem*.

3. L'importance du Retour d'expérience (RETEX), Dorothee Lobry, *ibidem* ; Entretien avec les officiers de la Division des Opérations de maintien de la paix de l'état-major général, Dakar, novembre 2019.

4. « Participation aux OPEX et retour d'expérience au sein des FDS de l'Afrique équatoriale et centrale », Note interne, GRIP, [Observatoire pluriannuel des enjeux sociopolitiques et sécuritaires en Afrique Équatoriale et dans les îles du golfe de Guinée](#), note n°22, 3 septembre 2015.

5. Pour rappel, cette Déclaration s'inscrit dans le sillage de l'initiative du Secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres, « Action pour le maintien de la paix », visant à renouveler les pratiques du maintien de la paix, en opérationnalisant les propositions des réformes amorcées par ses prédécesseurs dans les initiatives de référence que sont notamment le Rapport Brahimi (2000) et le Rapport HIPPO (2015).

Or, la question de l'appropriation régionale des questions de paix et de sécurité sur le continent africain est primordiale, dans la mesure où la moitié des OP onusiennes sont déployées en Afrique. Le parcours du Sénégal comme contributeur majeur de contingents aux OP demeure des plus emblématiques. Il s'agit, à travers la trajectoire de ce pays en matière de contribution aux opérations de paix onusiennes, d'illustrer quelques « bonnes pratiques » et mécanismes mis en place en vue d'une capitalisation optimale du retour d'expérience et d'une amélioration de la performance des soldats de la paix. La présente note s'inscrit dans la continuité des travaux de l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix (OBG), consacrés aux pays contributeurs aux OP, dont les pratiques innovantes peuvent constituer une source d'inspiration pour les nouveaux pays contributeurs et pays contributeurs ambitionnant le renforcement de la performance de leurs propres contingents.

Le propos de cette note s'appuie notamment sur les contributions d'officiers sénégalais lors de séminaires organisés par l'OBG, ainsi que sur des éléments recueillis lors d'une étude terrain à Dakar et à Thiès au sein de l'état-major des armées et au Centre d'entraînement tactique de Thiès (CET 7) au moins de novembre 2019.

Le Sénégal et le maintien de la paix

Contributeur historique aux OP des Nations unies, le Sénégal déploie actuellement des contingents dans le cadre des missions onusiennes présentes au Mali, en Centrafrique, en République démocratique du Congo (RDC), au Darfour et au Soudan du Sud, à hauteur d'environ 2 500 Casques bleus. La participation à la paix et la sécurité internationale fait partie des priorités stratégiques définies dans les objectifs de la défense nationale sénégalaise. Dès 1960, le pays s'est engagé dans sa première OP onusienne, avec l'envoi de quelque 600 soldats dans l'Opération des Nations unies au Congo (ONUC⁶). Bien que sa participation aux OP a par la suite été intermittente, le Sénégal a franchi le seuil des 1 000 effectifs déployés au début des années 1980, et a progressivement renforcé ses contributions aux OP au cours des années 2000, avec l'envoi de soldats dans le cadre de la Mission des Nations unies au Congo (MONUC), de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), de la Mission des Nations unies au Libéria (MINUL), de la mission conjointe de l'ONU et de l'UA au Darfour (MINUAD), ainsi que la Mission intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (MINUSMA).

Au total, le Sénégal a participé à plus d'une vingtaine de missions de paix des Nations unies, et y a déployé plus de 25 000 militaires⁷.

6. D. Larramendy, « *La participation du Sénégal et du Bénin dans les opérations de paix : quels impacts sur les capacités nationales de défense* », janvier 2016, p. 8.

7. Réseau de recherche sur les opérations de paix.

Contributions du Sénégal par missions et par type de personnel (au 31 octobre 2019)



Source : [DPO](#). Bleu : contingent militaire, vert : contingent de police, gris : officiers d'état major

Le concept de défense du pays ne limite toutefois pas sa participation au cadre onusien, et prévoit également l'engagement des forces armées sénégalaises dans les missions extérieures sous la bannière régionale, sous régionale et dans le cadre d'accords bilatéraux⁸. Le Sénégal s'est engagé sur différents terrains africains et à plusieurs reprises, dans les opérations de paix de l'Union africaine (UA) et de la CEDEAO, notamment, en 1978-1979 au Zaïre lors de la première opération de paix de l'OUA (la Force interafricaine au Zaïre), au Soudan entre 2004 et 2007 (la Mission de l'Union africaine au Soudan - MUAS), mais également au Libéria dès 1991, en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau, et plus récemment au Mali avec la CEDEAO⁹.

Structures organisationnelles et procédures d'engagement

Afin d'améliorer significativement les procédures de génération de force, la préparation avant le déploiement et le suivi régulier de ses contingents, le Sénégal a doté ses institutions impliquées dans les OP de capacités nécessaires pour assurer la planification, la coordination et la mise en œuvre de ses engagements internationaux.

Les forces armées et la police comptent dans leurs états-majors des cellules chargées de la gestion des engagements extérieurs de leurs personnels. L'état-major général des armées dispose d'une Division des Opérations de maintien de la paix. La gendarmerie, pour sa part, est dotée d'une Division des Relations internationales, au sein du cabinet du Haut Commandant de la Gendarmerie nationale et d'un Directeur de la Justice militaire, qui est responsable des déploiements des unités de police constituées, des policiers individuels et des agents de l'administration pénitentiaire.

La Mission permanente (MP) du Sénégal auprès de l'ONU à New York joue également un rôle essentiel dans la participation du pays au maintien de la paix onusien. Le Bureau militaire de la MP est le point focal national pour toutes les questions relatives aux engagements du pays dans les OP. Il intègre un personnel compétent et bénéficiant de l'expérience du maintien de la paix¹⁰.

8. Communication écrite avec l'ancien conseiller militaire à la MP à NY.

9. Ibidem ; Mission de la CEDEAO pour la Côte d'Ivoire (MICECI), Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA).

10. Le Bureau militaire est composé d'un conseiller militaire, d'un conseiller de police et d'un secrétariat.

Le Bureau militaire assure l'interface en réceptionnant les requêtes de contributions et en émettant un premier avis sur les contributions nationales en termes de contingents et de personnels (état-major, observateurs militaires) à destination de l'état-major général des Armées (EMGA). Travaillant en étroite collaboration avec le Secrétariat de l'ONU pour la constitution des contingents et leurs déploiements, le Bureau militaire assure également le suivi des personnels et matériels déployés en relation avec les structures des ministères des Affaires étrangères, des Forces armées, de l'Intérieur et de la Justice. Le Bureau représente le gouvernement sénégalais dans toutes les rencontres relatives aux OP¹¹.

Il n'existe pas à proprement parler de politique de recrutement ou de gestion des carrières particulière pour le maintien de la paix. Les unités sénégalaises engagées dans les OP sont constituées de militaires de l'armée régulière en service actif et dont la candidature a été validée après une inspection médicale et une vérification minutieuse des antécédents. Cette dernière, effectuée par la Direction de la prévention et de la sécurité des Armées, intervient lors de la constitution de la Force. Ainsi, tout militaire sénégalais, médicalement apte et « non inscrit dans la mémoire des atteintes », peut servir dans une OP, ce qui représente un large éventail de soldats disponibles au maintien de la paix.

Il convient également de noter qu'une des normes d'engagement que le Sénégal s'impose est de ne jamais déployer des réservistes mais du personnel d'active formé, par souci de performance et d'adéquation aux exigences des missions spécifiques dans lesquelles ce personnel sera déployé.

Génération de force

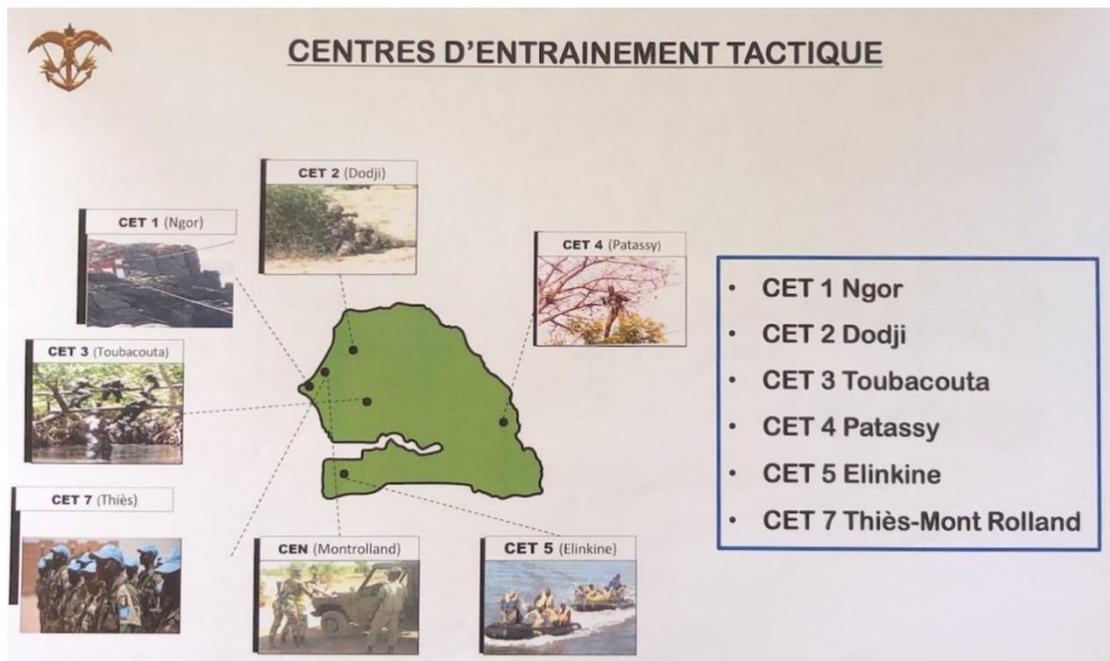
L'un des principaux défis rencontrés par nombre de pays membres des Nations unies dans leur parcours de contributeurs reste la génération de force, en termes de constitution des contingents¹². L'ONU définit en effet des besoins spécifiques en personnels, équipements majeurs et soutien autonome à déployer pour chaque mission. Ces besoins, consignés dans le *Statement of Unit Requirement* (SUR, Énoncé des besoins de l'unité), ne correspondent pas toujours aux Tableaux des effectifs et de dotation (TED) des forces de défense et de sécurité des pays contributeurs. Il est alors indispensable de reconfigurer les bataillons à déployer pour les adapter aux normes onusiennes. Pour faire face à cette contrainte, les forces armées sénégalaises ont mis en place un système qui consiste à déployer des « bataillons organiques », auxquels sont greffées des unités spécialisées (telles qu'une unité blindée ajoutée à un bataillon d'infanterie pour armer la composante mécanisée). Le temps de regroupement pour la préparation des contingents permettra plus tard de travailler sur la cohésion et le renforcement des capacités de ces équipes constituées.

11. Communication avec un haut gradé retraité de l'armée sénégalaise.

12. Communication avec un haut gradé retraité de l'armée sénégalaise.

Préparation et mise en condition opérationnelle des unités à déployer

Le Sénégal a particulièrement investi dans la formation de son personnel et dispose de centres de formation nationaux de qualité. L'état-major général des Armées est responsable de la certification de l'entraînement des troupes. En amont du parcours de formation, au moment de la constitution de la Force, il est procédé à une vérification des antécédents de chaque élément de la troupe.



Le Sénégal dispose de six centres d'entraînement tactiques (CET). Ces six centres reproduisent les conditions proches des différents théâtres de déploiement¹³ :

- Le CET 1 Ngor prépare au combat en milieu maritime ;
- Le CET 2 Dodji prépare des conditions proches des zones sahéniennes désertiques ;
- Le CET 3 Toubacouta prépare au déploiement en zone de mangroves et forêts ;
- LE CET 4 Patassy prépare au théâtre montagneux ;
- Le CET 5 Elinkine prépare au théâtre forestier dense ;
- Le CET 7 de Thiès est quant à lui spécialisé dans la préparation aux OP. Il est équipé d'un simulateur de combat, permettant une préparation à différents scénarios et situations de combat, ainsi que d'un dispositif de simulations de tirs. Le CET-7 porte le nom du Capitaine Mbaye Diagne¹⁴.

13. Entretien avec les officiers de l'état-major général des Armées à Dakar, novembre 2019.

14. Le Conseil de sécurité des Nations unies a créé le 8 mai 2014 la médaille « Capitaine Mbaye Diagne » pour acte de courage exceptionnel pour honorer le personnel militaire, de police et civil des Nations unies qui ont

La préparation opérationnelle des unités relève de la responsabilité de l'état-major de l'armée de terre au Sénégal. Elle dure environ 3 mois et demi et le regroupement des contingents s'effectue 4 à 5 mois avant le déploiement. Les unités sélectionnées pour former un contingent à envoyer en opération sont regroupées dans l'un des six centres d'entraînement tactique que compte le pays. La préparation aux OP se déroule ensuite au CET-7 Capitaine Mbaye Diagne, construit selon les normes des camps onusiens pour faciliter la familiarisation au futur milieu de déploiement. Le programme de mise en condition opérationnelle couvre différents modules tels que les techniques et procédés tactiques des opérations de soutien à la paix, la connaissance du système des Nations unies et de la mission, la préparation physique, la prévention médicale et les règles de comportement. Ce dernier module abordant les questions relatives aux droits de l'homme, aux abus et violences sexuels, au genre et aux problèmes de conduite et de discipline¹⁵. Les unités procèdent également à des exercices de cohésion adaptés à l'environnement du déploiement, ainsi qu'à des exercices tactiques sur les missions qui leur seront confiées dans le cadre de leur déploiement.

Les objectifs de cette mise en condition opérationnelle sont, au niveau individuel, d'entretenir et de consolider les capacités spécifiques nécessaires au métier, et sur le plan collectif, de renforcer la cohésion des unités, de s'entraîner à l'exécution des tâches déclinées dans le *SUR* (déclaration des besoins des contingents à déployer), de s'acclimater en effectuant un séjour d'adaptation dans un environnement semblable à celui de la mission.

RETEX : un suivi en amont et en aval du déploiement

Le Sénégal opère un suivi minutieux de ses contingents. Le pays dispose d'un cadre formel de transmission de l'expérience acquise sur le terrain, dont les leçons sont systématisées pour une amélioration continue du processus de préparation, de déploiement ainsi que la performance de ses soldats de la paix.

Le RETEX fait partie du cycle de préparation et du déploiement dès le moment où une requête de déploiement est formulée¹⁶. Il se situe en amont et en aval du processus de l'OP. Dès le retour d'un contingent du terrain, celui-ci n'est pas remis tout de suite à la disposition, mais il retourne sur le lieu de la formation initiale, pour des séances de travail avec les instructeurs, qui ont formé les éléments du contingent. C'est la première étape du RETEX. Le niveau le plus élevé du RETEX intervient lorsque le commandement et les acteurs du contingent se réunissent pour présenter les principales difficultés, les points forts de la formation ainsi que les défis rencontrés sur le terrain, dans le cadre d'une séance de restitution présidée par le chef d'état-major en personne, en présence du Sous-chef Opérations,

bravé des dangers extrêmes tout en s'acquittant de leurs missions. Déployé comme observateur de l'ONU au sein de la MINUAR, en 1994, il a notamment sauvé plus de 600 personnes durant le génocide au Rwanda, en organisant leur évacuation vers le Kenya. Il trouvera la mort quelques jours avant son retour au Sénégal, après qu'un obus ait explosé à proximité de son véhicule.

15. Communication avec l'état-major général des armées (EMGA).

16. Entretien avec les officiers de l'EMGA, Dakar, novembre 2019.

des chefs des divisions concernées, et du chef de la division Entraînement¹⁷. À cette occasion, un document est produit, pour reprendre en détail les résultats positifs ainsi que les éléments qui sont à améliorer. Ce document va servir de base pour l'amélioration de la formation des futurs contingents au CET 7, qui accueille le gros de la formation officielle aux OP. La formation est complétée dans les autres CET, en fonction du terrain de déploiement des contingents.

Dès le déploiement des premiers éléments sur le terrain, différentes visites sont effectuées, par l'Inspecteur général des forces Armées, un général qui dépend directement du Chef de l'État et qui rédige un rapport avec son équipe d'inspecteurs, pour déterminer la conformité des missions menées sur le terrain avec les prévisions, et l'aptitude des unités déployées à accomplir ces missions¹⁸. D'autres visites sont ensuite menées par le Chef d'état-major, les officiers d'état-major et le Sous-chef Ops, qui vont se rendre sur le terrain en fonction des besoins déterminés. Ainsi, si il s'agit de traiter d'un problème de remboursement, c'est l'officier en charge de la logistique qui se rendra sur le terrain, si c'est une question d'emploi des troupes, ce sera le Sous-chef Ops qui sera mobilisé¹⁹.

En règle général, le Sénégal a opté pour des déploiements d'un an pour ses contingents, alors que beaucoup de pays procèdent à des déploiements semestriels ou quadrimestriels et font trois rotations par an²⁰. Le Sénégal a opté pour un déploiement des contingents pour un an sur des théâtres aussi ardues que le Darfour, le Soudan du Sud et le Mali. Il est ainsi exigé des commandants de contingent de procéder à un pré-RETEX, soit un retour d'expérience à mi-parcours, après six mois de séjour²¹.

Le Commandant déployé sur terrain fait parvenir un document répondant à un canevas précis : les contraintes du milieu, les difficultés opérationnelles, les défis logistiques, tous les aspects opérationnels du moral des personnels, ainsi que les suggestions d'amélioration sont abordés dans ce retour d'expérience. La raison d'être du pré-RETEX est qu'au 9e mois du séjour, le contingent qui va assurer la relève est déjà en train d'être préparé. Ce RETEX à mi-parcours offre amplement de détails d'un point de vue opérationnel et logistique et même de l'entraînement, de la mise en condition opérationnelle pour rectifier le programme d'entraînement. La réunion finale, que le Chef d'état-major préside est faite en présence de tous les directeurs de services pourvoyeurs.

Un autre élément majeur du dispositif de RETEX est la visite d'imprégnation que le Commandant de contingent entrant doit effectuer durant la période de mise en condition opérationnelle du contingent entrant, qui dure trois mois. En effet, au neuvième mois de séjour du contingent déployé, le contingent entrant est regroupé au complet au CET 7 à Thiès. Le processus implique donc deux unités mobilisées pour l'OP, l'une déployée, l'autre en préparation, et qui est consentie à l'OP et qui va relever le personnel présent sur le théâtre.

17. *Idem.*

18. *Idem.*

19. *Idem.*

20. *Idem.*

21. *Idem.*

C'est après les deux mois de séjour de regroupement que le Commandant de contingent entrant, accompagné d'une équipe réduite se rend sur le théâtre pour une visite d'imprégnation. Cette visite lui permettra d'une part de prendre des consignes et de mieux appréhender la situation²².

Durant les trois mois du séjour de regroupement du contingent entrant, le prédécesseur du Commandant entrant intervient également dans le cadre de la Mise en condition opérationnelle (MCO) et afin d'y délivrer sa vision de la situation sur le théâtre, de contribuer à une meilleure diffusion de l'information opérationnelle, ainsi qu'à une meilleure appréhension des problématiques de sécurité sur la zone²³. Son intervention aborde également les aspects touchant au maintien en condition ainsi qu'aux enjeux psychologiques, compte tenu du contexte de certains théâtres particulièrement stressants, l'expérience des Commandants sortants est un atout²⁴. Les contingents bénéficient ainsi du RETEX en séjour de regroupement et sur le terrain, tandis que le commandant de contingent entrant aura l'occasion d'être immergé bien avant, et de recevoir des repères de son prédécesseur.

Ainsi, le RETEX permet dans la mesure du possible une mise à jour régulière des pratiques ; les éléments critiques²⁵ mis par écrit et rassemblés dans un compendium destiné au centre d'entraînement sont intégrés dans le curriculum de mise en condition afin de permettre au centre d'entraîner le personnel conformément aux pratiques éprouvées sur le terrain²⁶. Les modules d'entraînement sont par conséquent gérés de façon dynamique, enrichis du retour d'expérience des contingents qui rentrent au pays.

Le Programme de soutien psychologique des armées (PSPA)

L'activité opérationnelle des militaires se déroule généralement dans des environnements agressifs ou à fortes contraintes, qui sont facteurs de stress majeurs, exposant les éléments des contingents aux risques de *burn out* ou syndrome d'épuisement physique et émotionnel, préjudiciable à l'accomplissement de leur mission²⁷. La prévention des signes cliniques d'un état de stress post-traumatique ou d'épuisement physique et émotionnel constitue par conséquent une problématique centrale.

22. *Idem*.

23. *Idem*.

24. *Idem*.

25. Il peut s'agir des lacunes qui ont fait invalider le matériel, ou de procédures et bonnes pratiques qui ont été testées et qui semblent donner des résultats, notamment pour éviter certains engins explosifs, etc.

26. *Idem*.

27. Burn out des troupes sénégalaises engagées dans les opérations extérieures : cas de la mission de maintien de la paix au Darfour, El Hadji Makhtar Ba, Fatoumata Ba, Jean Augustin Diégane Tine et Mamadou Habib Thiam, [L'information psychiatrique 2015/9 \(Volume 91\)](#), pp. 762 à 766.

Les études épidémiologiques relatives aux populations militaires montrent des prévalences plus élevées d'état de stress post-traumatique que dans la population générale²⁸. Et les sujets qui en souffrent ne les évoquent pas toujours spontanément²⁹.

Bien que la pratique recommande aux États de relever un contingent au bout de six mois de mission – ou de procéder à des relèves ciblées de certains éléments à risques – la consigne n'est pas toujours respectée par les États, par manque de ressources humaines, financières et matérielles³⁰. Dans le cas des contingents sénégalais, le déploiement sur la durée d'une année sans interruption reste cependant plébiscité par l'ensemble du personnel³¹.

Lors de la préparation des contingents pour les missions OPEX, le Programme de soutien psychologique des armées (PSPA), créé en 2005, se charge toutefois d'évaluer l'état mental du personnel à déployer et de le former à la gestion du stress³². La sélection du personnel à déployer s'effectue par ailleurs sur la base de tests psychologiques et toxicologiques. Durant le déploiement, le PSPA conduit des missions de supervision, financées par l'EMGA et qui porte sur le suivi de l'état psychologique des troupes. Ces visites permettent également de repérer les cas de personnes exposés à des incidents critiques, afin d'assurer leur suivi sur place et au retour³³.

Conclusion

Le Sénégal dispose d'un mécanisme relativement complet de RETEX, opérant en amont et en aval des déploiements.

Les missions de reconnaissance de Commandants de contingents en début de processus, permettent de mieux prendre en compte les réalités du terrain – telles que les contraintes liées à l'environnement et à la situation sécuritaire de la mission –, lors de l'acquisition du matériel et des équipements, mais également lors de la configuration de ses contingents³⁴. Ainsi, le SUR peut être revu et adapté au regard de la réalité du terrain. Ces visites permettent ainsi une meilleure préparation de la Mission et des troupes.

28. *Idem*.

29. Selon l'étude de El Hadji Makhtar Ba, Fatoumata Ba, Jean Augustin Diégane Tine et Mamadou Habib Thiam sur le contingent sénégalais au Darfour, la prévalence de l'état d'épuisement émotionnel équivaut à 13,1 % de cas d'épuisement émotionnel élevé.

30. Entretien avec les officiers de l'EMNGA, Dakar, novembre 2019 ; El Hadji Makhtar Ba, Fatoumata Ba, Jean Augustin Diégane Tine et Mamadou Habib Thiam, *op.cit.*

31. Outre la forte capacité de résilience des éléments des contingents, les motivations pécuniaires interviennent. Il est estimé qu'en deux missions, un soldat peut disposer de ressources lui permettant d'acquérir une maison. Par ailleurs, dans la pratique de l'armée sénégalaise, les soldats déployés continuent de percevoir leur salaire au pays, auquel s'ajoute la prime de mission. Enfin, l'EMGA affirme ne pas enregistrer un nombre significatif de cas problématiques. Entretiens, EMGA, Dakar, novembre 2019.

32. Entretien avec les officiers de l'EMNGA, Dakar, novembre 2019.

33. *Idem*.

34. *Idem*.

Les Commandants de contingents sont par ailleurs tenus d'adresser des compte-rendu hebdomadaires de leurs activités et de la situation générale de la Mission à l'état-major général des Armées, lequel est responsable du suivi des contingents déployés (à travers son Centre de planification et de conduite des opérations et sa Division des opérations de maintien de la paix).

Ces rapports sont évalués et pris en compte par l'état-major dans ses briefings sur la Mission. Par ailleurs, le chef d'état-major et l'inspecteur général des armées visitent au moins une fois par an les contingents sénégalais sur tous les terrains de déploiement. Ils inspectent et constatent les conditions de vie des unités déployées et leur capacité opérationnelle. Ils rencontrent également, à l'occasion de ces visites, les autorités onusiennes et celles du pays hôte³⁵. Ces visites participent aux efforts de retour d'expérience dans la mesure où elles servent à s'assurer que ce qui se déroule sur le terrain soit conforme à ce qui avait été planifié

Enfin, le Sénégal a bénéficié de nombreux programmes de renforcement des capacités en maintien de la paix, organisés par différents partenaires dont les États-Unis (programme ACOTA – *African Contingency Operations Training and Assistance*) et la France (programme RECAMP – Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix) en particulier. À la faveur de ces programmes, le Sénégal a bénéficié, outre de formations spécifiques sur le maintien de la paix, de cycles d'entraînement³⁶ et de matériels et équipements³⁷. Les armées, mais aussi la gendarmerie et la police sénégalaises ont bénéficié de ces coopérations américaines et françaises dans la préparation de leurs contingents. Aujourd'hui, le Sénégal est en mesure d'assurer seul la formation de ses contingents et nourrit un projet particulier : celui d'ouvrir les centres d'entraînement tactique à des pays amis de la sous-région, contributeurs de troupes au maintien de la paix.

35. Le 8 avril 2019, par exemple, le Général de Division François Ndiaye, Inspecteur Général des Forces armées sénégalaises, était en visite d'inspection à la MONUSCO, à Goma et Kinshasa, pour inspecter les deux unités de police constituée du Sénégal sur leur capacité professionnelle à répondre à la mission confiée. L'inspection devait également porter sur la tenue des comptes et du matériel.

36. Dans le cadre de RECAMP par exemple, ces cycles d'entraînement comprennent des exercices militaires de grande envergure visant à entraîner la totalité des chaînes de décision et de commandement.

37. Dans le cadre de RECAMP, le Sénégal a ainsi bénéficié de matériels pré-déployés en Afrique par la France dans le cadre de l'exécution des missions de paix sous mandat des Nations unies et en accord avec l'UA. Dans le cadre d'ACOTA, les pays participants reçoivent du matériel militaire non létal.

37. Présentation du Colonel Barthélémy Diouf, *op.cit.*

Les auteurs



Michel Luntumbue est chargé de recherche au Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix (GRIP) à Bruxelles et membre de la coordination scientifique de l'Observatoire Boutros-Ghali. Ses travaux de recherche portent sur l'amélioration de la sécurité humaine, la prévention des conflits et le renforcement de l'État de droit dans les pays d'Afrique centrale et occidentale.

Licencié en Sciences politiques et Relations Internationales, il possède une longue expérience dans le domaine de la coopération en Afrique. Il a supervisé et coordonné des projets de développement en Afrique de l'Ouest et centrale, notamment dans le domaine du renforcement et de la structuration des organisations. Il est l'auteur de différentes études sur les questions de développement, des relations Nord-Sud, les dynamiques des mouvements sociaux dans les pays du Sud (Afrique subsaharienne et Amérique Latine).

Virginie Moreau est chargée de recherche au GRIP sur les questions de « Conflits, sécurité et gouvernance en Afrique ». Dotée d'une licence en Sciences politiques et relations internationales et d'une spécialisation en Action humanitaire internationale dans le contexte des conflits armés, elle est associée aux travaux de l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix.

Ses travaux de recherche au GRIP ont longtemps porté sur l'étude des contrôles des transferts d'armements dans le monde, en Europe et en Belgique. Elle a également vécu en Afrique centrale et de l'Est, ce qui l'a familiarisée aux réalités africaines.



L'Organisation internationale de la Francophonie, le ministère français des Armées, Affaires mondiales Canada et le ministère des Affaires étrangères belge ont conçu ensemble le projet dénommé « Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix ». Cet Observatoire constitue un cadre de discussion entre experts et personnalités francophones issus de pays contributeurs, et s'inscrit en cela dans un objectif de renforcement du dialogue triangulaire entre les États engagés dans le maintien de la paix, le Conseil de sécurité et le Secrétariat des Nations unies.

